

Le mausolée de Marie de Namur dans la collégiale Saint-Ursmer à Binche

Serge GRAVET

[...] *Mais la science de l'histoire est une digue inébranlable
qui s'oppose au torrent du temps;
elle en arrête en quelque sorte le cours irrésistible;
des évènements qui s'y déroulent, tous ceux qu'elle a pu saisir
à la surface,
elle les retient dans son étreinte, et ne les laisse pas glisser
à jamais aux profondeurs de l'oubli.*

Anne Comnène, *Alexiade*.

Anne Comnène, princesse byzantine morte il y a mille ans, nous rappelle combien l'Histoire est la gardienne du passé.

Bien modestement, nous voulons garder le souvenir d'une branche particulière de l'histoire du Hainaut, l'héraldique, qui s'exprime partout pour autant que l'on veuille s'y attacher. Cet intérêt nous vaut d'être interpellé par ce passage de l'*Histoire de la Ville de Binche* de Théophile Lejeune: «Aux deux côtés du sanctuaire s'étendent deux chapelles dont l'une, assez vaste, à droite, est la chapelle du Saint-Sacrement, [...]. Cette chapelle bâtie en hors d'œuvre était autrefois dédiée à saint Nicolas. Le mausolée en marbre, qui s'y trouvait encore en 1856, a été transporté depuis dans l'ancien cimetière. Ce monument funéraire dû à la piété filiale avait été érigé par Charles de La Hamaide, seigneur de

Chérens¹, gouverneur et prévôt de Binche, à la mémoire de sa mère Marie de Namur morte en mai 1623, comme l'atteste l'épithaphe suivante accompagnée des 16 quartiers²... »

1. Recherche du monument funéraire

Une improbable Marie de Namur surgit aux détours de cette lecture : une nouvelle figure féminine va-t-elle prendre place aux côtés de Marie, de Marguerite et de Yolande ? Soucieux de retrouver ce monument, nous avons parcouru le vieux cimetière qui entoure la chapelle Saint-André, située non loin de la collégiale Saint-Ursmer dans la rue Haute, rue qui part de la rue du Saint-Moustier pour aboutir au Faubourg du Posty. Plusieurs pierres sont encore lisibles ; d'autres, qui sans doute avaient été adossées au mur d'enceinte du cimetière, sont maintenant couchées, face contre le sol, et donc illisibles. Notre recherche en serait restée là si la lecture providentielle d'une plaquette ne nous menait vers une autre piste. Ce qui reste du monument ne se trouverait plus dans le cimetière et seule une pierre comportant l'épithaphe serait encore visible dans la chapelle Saint-André, comme l'attestent deux membres de la Société d'Archéologie et des Amis du Musée de Binche³. Les auteurs décrivent sommairement les quelques dalles funéraires adossées aux murs du porche d'entrée de la chapelle Saint-André.

Avec l'aide du président de la fabrique d'église, Monsieur Hoquet, nous avons examiné la pierre se trouvant à l'endroit indiqué et déchiffré les premiers mots de l'épithaphe. Il s'agit bien de ce qui reste du mausolée de Marie de Namur.

Nulle trace du marbre sur lequel figuraient vraisemblablement les armoiries des ascendants de Marie. Peut-on espérer les retrouver un jour ? Sont-elles entreposées chez un collectionneur ou ont-elles été détruites et transformées en dalles ? Ce fut en tout cas le sort de certains monuments funéraires, comme l'explique le Chanoine Milet : « Lors de l'enlèvement de quatre pierres tombales, les Fabriciens en firent détacher par deux ouvriers, Joseph Leroy et François Sauvage, tailleurs de pierre à Basècles, les larges bandes de marbre blanc qui les entouraient dans l'espoir de les revendre au maître de carrière Louis Maurois-Espel.

1 Aujourd'hui Chéreng (France, département du Nord).

2 Th. LEJEUNE, *Histoire de la ville de Binche*, Bruxelles, 1981, p. 296-297 (1^{ère} édition : Binche, 1887).

3 P. DEMARET et S. GLOTZ, *Binche ville musée - Le Vieux Cimetière - La Chapelle Saint-André - Le Trésor de la Collégiale*, Binche, 1972, p. 5.

Celui-ci ayant décliné cette offre, les Fabriciens demandèrent alors aux deux ouvriers de tailler, dans le marbre ainsi récupéré, 270 carreaux de 15x10 cm de côté pour paver la chapelle de Sainte-Barbe ou des fonts baptismaux, travail qui fut achevé le 15 octobre 1838⁴. » Léopold Devillers s'en faisait également l'écho : « Plusieurs mausolées décoraient jadis l'église de Saint-Ursmer. Mais ils ont disparu ou ont été mutilés, lors de la pose du nouveau pavement, en 1829⁵ : profanation peu commune en Belgique, et qui a soulevé à Binche de justes récriminations. C'est à cette époque que l'on retira du chœur une belle pierre sépulcrale, en marbre de Gênes⁶, dont l'épithaphe rappelait la mémoire de Messire Sébastien de Croix, comte de Clerfayt et de Calonne, gouverneur et lieutenant prévôt de la ville de Binche⁷ » »

Si l'assertion de Théophile Lejeune est exacte, le monument existait encore intact et à sa place d'origine en 1856 et avait donc échappé à cette destruction tant décriée de 1838.

Léopold Devillers donne un compte rendu d'une visite faite en 1868 de la collégiale Saint-Ursmer de Binche par le Cercle archéologique de Mons⁸. Il ne dit pas un mot de ce monument dédié à Marie de Namur avec ses 16 quartiers. Et pourtant, en observateur attentif, il note la présence de deux chapelles jouxtant le chœur. Il rappelle que la chapelle du Saint-Sacrement était, dans le passé, le siège de la confrérie Saint-Nicolas⁹. Il donne une description d'un monument se trouvant dans la chapelle Saint-Sébastien, donne des détails sur le personnage auquel est dédié le monument. Lorsqu'il décrit son passage dans la chapelle Saint-André (hors de la collégiale, dans la rue Haute), il relève en détail l'inscription d'une épithaphe ; dans le cimetière entourant la chapelle, il remarque la tombe en forme de pyramide élevée à la mémoire d'un artiste italien et en relève les armoiries. Or, nous savons comme nous le verrons plus loin que Léopold Devillers connaissait bien l'existence du mausolée qui nous occupe. Si le monument de Marie de Namur n'avait pas déjà été réduit à sa pierre d'épithaphe et entreposé Dieu sait où et

4 A. MILET, *Pose d'un nouveau pavement à la collégiale de Saint-Ursmer, à Binche, et enlèvement de pierres tombales anciennes (1837-1838)*, dans *Cahier binchois de la Société d'archéologie et des amis du musée de Binche*, n° 14, 1996, p. 109.

5 L. Devillers se trompe-t-il de date ? Le Chanoine Milet précise bien 1837-1838.

6 Marbre serpentineux vert, veiné de blanc, et flaqué de rouge sombre.

7 L. DEVILLERS, *L'Église de Saint-Ursmer à Binche*, dans *Essai historique et descriptif des monuments du Hainaut*, Mons, 1853, p. 12-13.

8 *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XX, 1887, p. 216-222.

9 La chapelle où devait se trouver le mausolée, d'après Th. Lejeune.

invisible, Léopold Devillers n'aurait sûrement pas manqué d'y faire allusion.

Le monument aurait donc été déplacé entre 1856 et 1868. La pierre d'épithaphe a été placée dans la chapelle à une date ultérieure, après un séjour dans un lieu qui a dû la détériorer et rendre toute lecture improbable. Nous n'avons pas trouvé de traces de ce transfert dans les comptes de la fabrique d'église, si ce n'est la mention de travaux dans la chapelle du Saint-Sacrement¹⁰.

Nous souhaitons ici redonner vie au monument de Marie de Namur et aux armoiries de ses 16 arrière-arrière-grands-parents.

2. Texte de l'épithaphe et description sommaire du monument

Voyons d'abord le texte en latin de l'épithaphe que Théophile Lejeune retranscrit dans son ouvrage : «*Mariae Namurcae claris natalibus ortae, et antiquis majorum comitum Namurcorum stemmatibus ornatae summis animi, corporis et fortunae bonis donatae, cum in puellari aetate transegisset annos XVIII in matrimonio cum nobillissimo atque prestantissimo viro Jacobo ab Hamaide Cherenae domino [annos] V, in viduitate [annos] XXXVI, ex hac vita mortali in immortalem translatae, in atri[o] carissimae filius amantissimus Carolus hujus urbis praefectus P.E.P.*

*Vixit ann[os] LII mens[es]--
dies VI obiit pridie nonas maii
an[no] CIO IOCXXIII* ».

Le texte de l'épithaphe était accosté, comme le laisse supposer le schéma de Th. Lejeune, de 16 carreaux de marbre disposés en quatre colonnes, deux de chaque côté. Dans la première colonne de gauche, on lisait, de haut en bas, les quatre noms suivants : Namur, Savoie, Barbençon, Roisin. Dans la deuxième colonne : Ittre, Bousies, Ophem, Wyterlievin. Dans la première colonne de droite : Liedekerque, Cranne, Morbeque, Steelant et dans la seconde : Ladouvre, Hallewin, Berlette, Lanoy¹¹.

10 Article 39 de 1867 inscrit en mars 1868 : « Payé à Florest Hache marbrier livré 2 seuils en pierre pour le nouvel autel placé à la chapelle St Sacrement travaillé avec un ouvrier pdt 6 jours, le nouvel autel offert par M Stiévenar Missionnaire en cette ville. Autel provenant de l'exposition de Paris ». Le placement de l'autel aurait-il demandé le transfert subreptice du mausolée ?

11 Th Lejeune orthographe certainement les noms de famille comme il a pu les

3. Traduction de l'épithaphe. Quelques questions à son sujet

3.1. L'épithaphe relevée par Théophile Lejeune

Après avoir comblé les lacunes du texte et fait quelques hypothèses sur certains mots manquants ou abrégés, nous donnons cette traduction de l'épithaphe¹²: «À (en hommage à) Marie de Namur, issue d'illustre naissance et parée de l'antique lignée des anciens comtes de Namur, gratifiée des plus hautes qualités d'âme, de corps et de fortune, après avoir passé 18 ans dans le temps de l'enfance, 5 ans de mariage avec un homme très noble et très éminent, Jacques de Hamaide, seigneur de Chereng, 36 ans de veuvage, passée de cette vie mortelle à la vie immortelle, très estimée dans sa maison.

Son fils très aimant, Charles, gouverneur de cette ville
P.E.P.

Elle a vécu 52 ans, -- mois, 6 jours, elle est décédée le 6 mai 1623. »

Ce texte appelle immédiatement des commentaires. L'inexactitude est flagrante: si on additionne les années correspondant aux différentes périodes de sa vie, 18 (jeunesse) + 5 (mariage) + 36 (veuvage), on obtient 59 ans, alors que le texte dit qu'elle n'a vécu que 52 ans.

Un chiffre semble manquer après mens[es] (mois). Autre inexactitude, la date de la mort. Le mariage de Marie de Namur et Jacques de La Hamaide a eu lieu le 4 août 1542¹³ en présence de Monseigneur Robert de Croÿ, duc et évêque de Cambrai, comte de Cambrésis¹⁴. Si l'on fait le calcul on obtient donc $1542 + 5 + 36 = 1583$. À rebours, on calcule la date de naissance: $1542 - 18 = 1524$.

Il serait assez étonnant que le fils, décédé en 1596, ait élevé un monument funéraire à sa mère, morte 27 ans après lui¹⁵.

déchiffrer, en tenant compte de l'usure, d'un éclairage insuffisant, d'une mauvaise interprétation du sculpteur au départ... Th. Lejeune est le seul à utiliser la graphie « Wyterlievin », Comme on le verra ci-dessous, ses choix diffèrent des autres sources.

12 Nous remercions vivement Messieurs Maurice Servais et Bernard Detry pour leur aide.

13 E. LEMAL, *Histoire de Courcelles*, Marcinelle, 1930, p. 38-39.

14 Information communiquée par le comte René de Brouhoven de Bergeyck.

15 Th. LEURIDAN, *Notes pour servir à l'Histoire de Chérenge*, Roubaix, 1896, p. 7.

3.2. Épitaphe en latin dans une publication de Léopold Devillers

Dans son essai sur les monuments hainuyers, Léopold Devillers a consacré une étude¹⁶ à la collégiale Saint-Ursmer de Binche où il donne quelques lectures d'épitaphes. A priori, cette étude ne devrait rien nous apprendre de neuf, puisqu'il écrit : «Je dois la copie de ces épitaphes à l'estimable Théophile Lejeune d'Estinnes-au-Val. Ce jeune et laborieux écrivain a déjà mis en publication des ouvrages utiles parmi lesquels je citerai celui intitulé *Coup d'œil sur le canton du Roeulx*, Seneffe, 1853 in 8^e.»

L'étude de L. Devillers ne comporte pas de date de publication, du moins dans l'édition que nous avons pu consulter. Mais on peut la dater en lisant le début du chapitre consacré à l'église Saint-Julien à Ath : «L'éditeur du Véritable almanach historique du Hainaut, a imprimé dans cet annuaire pour l'année 1853, notre présente notice, mais d'une manière imparfaite [...]».

Les errata (page19) retiennent cependant notre attention : «page 13, ligne 29 il faut lire : an CIO IO XXC III» (soit 1583). Léopold Devillers corrige la date de la mort de Marie de Namur dans une publication de 1853, alors que près de 30 ans plus tard, Théophile Lejeune (a-t-il lu l'erratum ?) maintiendra la date de 1623 dans son *Histoire de la ville de Binche* (ouvrage ayant reçu la médaille d'or d'un concours organisé en 1880, préfacé en 1882 et publié en 1887 !) De toute évidence, Léopold Devillers et Théophile Lejeune, qui se connaissaient puisqu'ils publiaient tous les deux dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons* en 1858, n'ont pas réussi à accorder leurs violons en ce qui concerne Marie de Namur.

3.3. Épitaphe en latin dans une publication d'Aimé de Robaulx de Soumoy

Dans un article intitulé «Les Namur, vicomte d'Elezée et de Dhuy», A. de Robaulx de Soumoy nous donne aussi le texte de l'épitaphe de la tombe de Marie de Namur¹⁷. La dernière ligne diffère de ce que nous avons déjà pu lire : «Vixit ann LIX menses X dies VI; obiit pridie nonas maii an^o MDCIII PIP».

16 L. DEVILLERS, *op.cit.*, p. 1-16.

17 A. DE ROBAULX DE SOUMOY, *Les Namur, vicomtes d'Elezée et de Dhuy*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, vol. 11, Namur, 1870, p. 48.

Ici, l'âge de la mort est conforme au calcul que nous avons effectué en considérant les trois étapes de la vie de Marie de Namur, soit 59 ans. Par contre, apparaît une nouvelle date pour l'année du décès: 1603. Les trois lettres P E P que l'on pouvait lire dans les précédentes lectures sont remplacées par P I P que peut-être nous pourrions voir comme R I P, le traditionnel *Requiescat in pace*. Le R et le P peuvent être confondus.

Autre précision, le nombre de mois est indiqué: 10.

Détail intéressant, A. de Robaulx de Soumoy précise dans une note de bas de page: «Le dessin et la copie authentique de cette tombe sont aux archives de la famille de Namur d'Elezée de Dhuy». On peut penser que A. de Robaulx de Soumoy a eu accès à ce document, d'où les divergences de lecture. Reste toutefois à expliquer la date erronée de la mort.

La famille de Namur d'Elzée de Dhuy s'est éteinte en 1890. Florimond de Namur a souhaité que son arrière-petit-neveu, le comte de Brouchoven de Bergeyck, ajoute de Namur d'Elzée à son patronyme. L'arrêté royal du 18 août 1927 a accordé cette faculté. Nous avons prié le comte de Bergeyck, propriétaire actuel des archives, de nous confier une copie du document auquel A. de Robaulx de Soumoy fait allusion, mais jusqu'à présent sans succès.

4. Vérification des noms des ascendants de Marie de Namur et recherche de leurs armes

4.1. Les deux colonnes à gauche de l'épithaphe – Les quatre arrière-grands-parents paternels et les quatre arrière-grands-parents maternels de Philippe de Namur, père de Marie de Namur

Voici ce que nous avons pu recueillir sur la descendance de Jean III, fils de Guillaume de Namur et de Catherine de Savoie: «Jean de Namur, seigneur de Trivières est le fils de Jean III dernier membre de la lignée Dampierre Flandre et d'une personne dont on n'a pas conservé l'identité. Il épouse en 1449 Marguerite de Barbençon dont il eut un fils Antoine, seigneur de Trivières, qui épouse Jeanne d'Ittre, dame d'Eppeghem fille d'Englebert et de Marguerite d'Ophem. De ce mariage est issu Philippe de Namur, seigneur de Trivières, qui épousa Jacqueline

de Gavre, dite de Liedekerke¹⁸et¹⁹. Guy de Barbençon, dit l'Ardenois, seigneur de Donstienne, fils de Jean de Barbençon et Alix de Wez, dame de Willemont († 1422) eut de sa femme Marie de Roisin, dame de Blaregnies, plusieurs enfants, dont Guy, seigneur de Willemont, Jean, seigneur de Donstienne, Nicolas, Casine et Marguerite²⁰. Guy de Barbençon, seigneur d'Onstienne (*sic*) et de Willemont, épouse Marie de Roisin qui portait *bandé d'argent et de gueules de six pièces*²¹. Jeanne d'Ittre est la fille de Jeanne de Bousies, dite de Vertaing, et d'Étienne d'Ittre comte de Fauquembergues²² ». Englebert d'Ittre, chevalier, est comte de Fauquembergues, seigneur d'Ittre, Thibermont, Baudeumont, Sart, etc. Il mourut dans un âge fort avancé en 1501. Il épousa Marie van Ophem, dame de Belegem, fille de Henri van Ophem et de Marguerite de Uyteliemingen. De ce mariage naquit Jeanne d'Ittre qui épousa Antoine de Namur seigneur de Trivières²³ ».

Antoine de Namur, seigneur de Trivières et de Rianwelz, a été inhumé dans la chapelle Notre-Dame du Puits à Trivières. La chapelle, érigée en 1510, était destinée à conserver une épine de la couronne du Christ reçue du roi de France Louis XII. La pierre tombale recouvrant la sépulture d'Antoine, placée à l'origine au pied de l'autel, est actuellement fixée au mur de la chapelle. La chapelle a successivement été restaurée par la famille de La Hamaide (descendant de Marie de Namur), le baron Wolff de Moorseel et plus récemment par l'actuel propriétaire, Monsieur Jean Estienne²⁴. Signalons que la Société d'Histoire Statio Ro-

18 F. V. GOETHALS, *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du Royaume de Belgique*, t. II, Bruxelles, 1840, p. 362-364.

19 N. DUMONT, *Fragmens généalogiques*, t. III, Gand, 1862, p. 121-122.

20 J. LE CARPENTIER, *Histoire généalogique des Païs-Bas ou histoire de Cambray et du Cambrésis*, Leyde, 1664, p. 140.

21 M. DE VEGIANO et S. D'HOVEL, *Nobiliaire des Pays-Bas et du Comté de Bourgogne*, t. IX, Gand, 1805, p. 96. Convenons que la lecture des armoiries sera toujours en italique.

22 N. DUMONT *Recueil généalogique de familles originaires des Pays-Bas ou y établies*, Rotterdam, 1775-1778, p. 222-223.

23 Communication du Comte René de Brouhoven de Bergeyck; C. STROOBANT, *Notice historique et généalogique sur les seigneurs d'Ittre et de Thibermont*, dans *Bulletin et Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, t. II, 1844, p. 665.

24 A. DEWIER, *Deux exemples de sanctuaires à répit dans la région du Centre : la chapelle Notre-Dame au Puits à Trivières et Notre-Dame du Bois du Sart à Houdeng*, dans *Le dernier voyage*, Écomusée régional du Centre, 1995, p. 31-40.

mana y a effectué des fouilles pour retrouver la tombe et les ossements d'Antoine²⁵, malheureusement sans succès.

«Du mariage d'Antoine avec Jeanne d'Ittre est issu Philippe de Namur seigneur de Trivières et de Rianwelz. Marie est la fille de Philippe de Namur et de Jacqueline de Gavre dite de Liedekerke²⁶».

À propos des parents de Marie, notons encore : «Les Namur étaient seigneurs de Rianwelz et y possédaient un château et un four banal. Aujourd'hui occupé par des particuliers, le château existait déjà au XI^e siècle, même si les bâtiments actuels datent du XVI^e. Au temps des seigneuries, s'y succédèrent la famille de Namur, la famille de la Hamaide et les marquis de Chasteler, derniers seigneurs de Courcelles-Rianwelz²⁷».

La pierre tombale de l'église Saint-Lambert de Courcelles représente Philippe de Namur et son épouse Jacqueline de Liedekerke. On peut lire l'inscription suivante : «Chy gist noble homme Philippe de Namur en son temps seigneur de Trivières et de Rianwelz qui trépassa le XI de juillet l'an XV L V I I J et dame Jacqueline de Liedekerke son épouse qui trépassa l'an ... (pas d'indication).» Surmontant la représentation des époux, on peut voir, au centre, un blason au lion.

Les huit noms que nous venons d'énumérer correspondent bien à ceux donnés par Théophile Lejeune et A. de Robaulx de Soumoy, à l'exception de Wyterlievin qu'il faudrait voir comme Uyterlimminghe, si l'on suit l'Abbé Stroobant²⁸.

Nous pouvons donc établir les filiations imaginées par les tableaux suivants.

25 P. DEKEGEL, *Compte-rendu du déblaiement réalisé par le CAW sur le site de la chapelle Notre-Dame du Puits à Trivières*, dans *Périodique trimestriel*, n° 71 *Société d'Histoire Statio Romana*, Waudrez, 1996, p. 6-16.

26 F. V. GOETHALS, *op.cit.*, p. 362-364.

27 C. LEMAIGRE, *Note relative à la tombe de Philippe de Namur et de son épouse qui se trouve enclavée dans le mur du porche de l'église de Courcelles*, dans *Société de Paléontologie et d'Archéologie de l'Arrondissement judiciaire de Charleroi*, t. VII, 1875, p. 303-305; E. GUILLAUME et T. VAN DEN NOORTGAETE, *Courcelles*, dans *Le Patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie*, vol. XX: *Province de Hainaut, Arrondissement de Charleroi*, Liège, 1994, p. 204-205.

28 C. STROOBANT, *op.cit.*, p. 655.

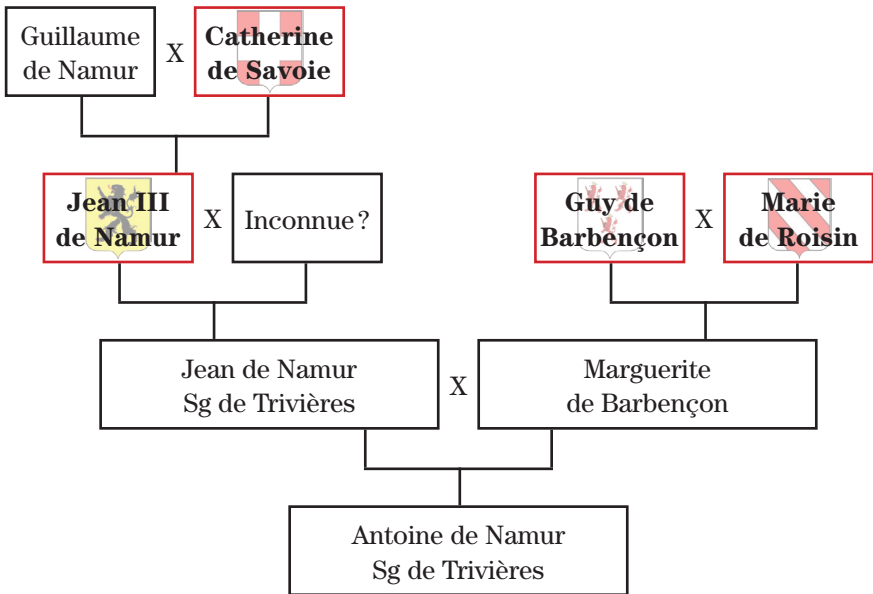


Tableau 1. Arrière-grands-parents paternels de Philippe de Namur, père de Marie de Namur.

En rouge, les familles dont les armoiries apparaissent sur la pierre tombale

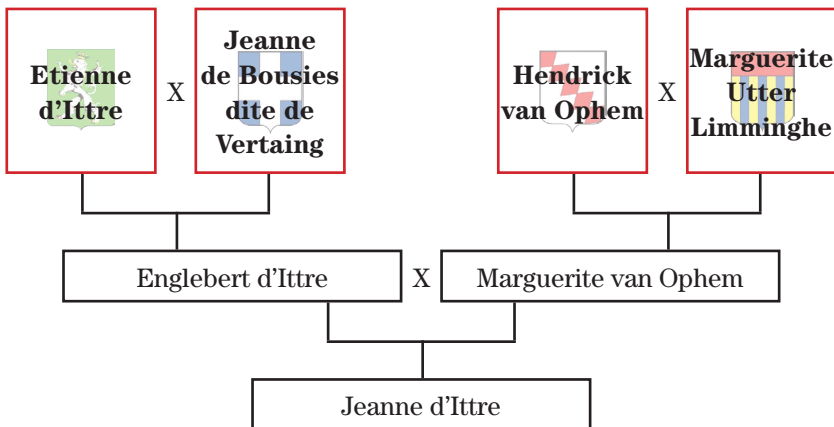


Tableau 2. Arrière-grands-parents maternels de Philippe de Namur, père de Marie de Namur.

En rouge, les familles dont les armoiries apparaissent sur la pierre tombale

Recherchons les armoiries des familles dont les noms sont encadrés dans les tableaux.

Les armoiries de Jean III de Namur, qui est un descendant de Marguerite de Flandre (Marguerite de Constantinople) et de son deuxième

mari, Guillaume de Dampierre. Les armoiries de Guillaume de Dampierre étaient: *de gueules à deux léopards d'or posés l'un sur l'autre*. Après lui, ses descendants adoptèrent les armes de Flandre: *d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules*. Pour la branche cadette des Dampierre en possession du comté de Namur, les armes de Flandre reçoivent la brisure de cadet, soit une cotice en bande de gueules. Elles se lisent donc comme suit: *d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules à la cotice en bande de même*.

Jean III est le dernier des Dampierre Flandre de la branche cadette. La lignée des Dampierre de la branche aînée ayant adopté les armes de Flandre est éteinte. Jean III peut donc adopter les armes pleines: *d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules*.

L'apparition des armoiries de Savoie s'explique en supposant que l'on a intégré les armoiries de la mère de Jean III, Catherine de Savoie, et non celles de la mère de l'enfant, dont le nom nous est inconnu.

Comme l'écrit Albert Huart: «Les blasons chargeant certaines tombes ne sont pas des quartiers mais des blasons de quelques familles alliées, soit ceux de l'ascendance directe d'un ou des deux époux, soit une collection impressionnante mais injustifiée²⁹».

Les armes de la Savoie se lisent *de gueules à la croix d'argent*³⁰.

Les armoiries de la maison de Barbençon se lisent: *d'argent à trois lions de gueules couronnés d'or*³¹.

Les armoiries de la maison de Roisin sont: *bandé d'argent et de gueules de six pièces*³².

Les armoiries de la maison d'Ittre se lisent: *de sinople au lion d'argent couronné, langué, onglé d'or*³³.

Les armoiries de la famille de Bousies sont: *d'azur à la croix d'argent*³⁴.

Les armoiries de la famille van Ophem sont: *d'argent à cinq losanges de gueules accolés en bande*³⁵.

29 A. HUART, *Recension: Le droit héraldique dans les Pays-Bas catholiques (L. Fourez)*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, Bruxelles, 1934, vol. XIII, n° 3, p. 883-891.

30 J.-B. RIETSTAP, *Armorial général précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, Gouda, t. II, 1861, p. 930.

31 *Ibidem*, p. 70.

32 *Ibidem*, p. 891.

33 C. STROOBANT, *op. cit.*, p. 367.

34 M. PASTOUREAU et M. POPOFF, *L'Armorial Bellenville*, Lathuille, 2004, p. 261.

35 Il existe deux familles avec le même patronyme. Nous avons opté pour les armes attribuées aux Ophem dans l'armorial de Lalaing, fol. 79 r. On peut

Le dernier nom de famille figurant dans la deuxième colonne est orthographié de nombreuses façons : pour l'abbé Stroobant c'est Uytterliemingen et dans le dictionnaire d'Aubert de la Chenaye des Bois « Limminghe ou aussi Wytten-Limminghe [...] famille noble du lignage de Louvain, qui est la première et la plus ancienne. Elle a pour auteur Louis Wytten-Limminghe, chevalier et grand mayeur de Louvain en l'année 1111, lequel fut père de Wautier, aussi grand mayeur en 1136 et de Godefroy I^{er} du nom qualifié du titre de chevalier, ainsi que ses fils Gérard et Godefroy II dans une charte de 1146. Ce dernier ajouta à celui de Limminghe le nom de Vanden Berghe, et la postérité l'a toujours conservé avec une brisure dans les armes pour les distinguer de la branche aînée, qui porte seule le nom de Wytten-Limminghe. Cette branche aînée s'est éteinte dans le dernier siècle [...]»³⁶.

Félix Victor Goethals consacre plusieurs pages à une famille de Louvain Uuterlimminghe³⁷.

Dans *l'Armorial de la Noblesse belge*, il est fait état de la permission accordée à Lamoral van den Berghe, président de la Chambre des Comptes du Brabant à Bruxelles, de relever les armes d'Utterlimminghe (Madrid, 17 janvier 1678. Le roi Charles II)³⁸. Nous reprenons la description et le nom donnés par cet Armorial.

Les armoiries de la famille Utterlimminghe sont : *d'or à trois pals d'azur au chef de gueules*.

4.2. Les deux colonnes à droite de l'épitaphe

4.2.1. Les quatre arrière-grands-parents paternels de Jacqueline de Liedekerke, mère de Marie de Namur

Dans la première colonne figurent les armoiries des quatre arrière-grands parents paternels de Jacqueline de Gavre, dite de Liedekerke, mère de Marie de Namur, comme nous l'avons vu plus haut.

Dans les pages que consacre Victor Goethals à la famille de Gavre, nous pouvons lire des indications qui nous permettent d'établir la filia-

aussi trouver *d'argent à trois maillets de gueules* dans G. DANKAERT *Nouvel Armorial belge*, Bruxelles, 1949, p 313 et D. BREULS DE TIECKEN, *Armorial bruxellois*, 2009, p 92- 93.

36 AUBERT DE LA CHENAYE-DESBOIS, *Dictionnaire généalogique, héraldique, historique et chronologique*, t. IX, Paris, 1767, p. 45.

37 F. V. GOETHALS, *Miroir des Notabilités nobiliaires de Belgique, des Pays-Bas et du Nord de la France*, t. I, Bruxelles, 1857, p. 565-576.

38 P. JANSSENS et L. DUERLOO, *Armorial de la Noblesse belge. Du XV^e au XX^e siècle*, Bruxelles, t. A-E, p. 251.

tion de Jacqueline de Gavre, dite de Liedekerke³⁹ : « Étienne de Gavre, dit de Liedekerke, épouse Hélène de Crane originaire du Hainaut, fille de Nicolas de Crane, mort le 28 juin 1453, et de Marie van de Voorde, décédée le 16 juillet 1450. De Crane portait : *d'argent à huit billettes de sable posées en pal, rangés 3, 2, 3*, ils eurent 3 enfants dont Rasse de Gavre, dit de Liedekerke, seigneur d'Everskerke, grand bailli d'Alost en 1477 épouse Jeanne de Saint-Omer, dite van Moerbeke, dame de Heers-tert et de Zulte, fille de Jean de Saint-Omer, dit de Moerbeke près d'Aire et de Jossine de Steelant, dite de Brauwere dame de Wagenbroock et de Warneton. De ce mariage est issu Jean de Gavre, dit de Liedekerke, seigneur de Blaise et de Wagenbourg, mort en 1518 et enterré à côté de sa femme en l'église du Saint-Sauveur à Bruges, [...] ».

À partir de ces données, nous pouvons établir la filiation imagée dans le tableau suivant.

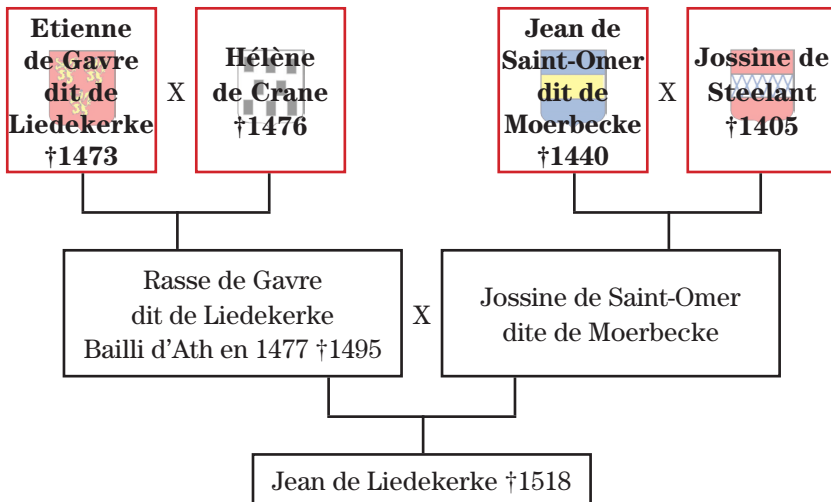


Tableau 3. Arrière-grands-parents paternels de Jacqueline de Liedekerke, mère de Marie de Namur.

En rouge, les familles dont les armoiries apparaissent sur la pierre tombale

4.2.2. Les armoiries des familles dont les noms sont encadrés dans le tableau

Les armoiries de Liedekerke se lisent : *de gueules à trois lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'azur*⁴⁰.

39 F. V. GOETHALS, *op.cit.*, p. 362-364.

40 J. DOUXCHAMPS, *La Noblesse ancienne. Catalogue belge avec blasonnement*, Wépion-Namur, 1996, p. 108.

Les armoires de la famille de Crane sont : *d'argent à huit billettes de sable en pal 3, 2, 3 cf supra*⁴¹.

Les armoires de la famille de Saint-Omer seigneur de Moerbeke sont: *d'azur à la fasce d'or*⁴².

Nous avons choisi de faire figurer les armes pleines en suivant ce que A. Hermand et L. Deschamps de Pas écrivent⁴³ : « [...] Mahaut transmet bientôt la châtellenie de Saint-Omer à son fils Guillaume VII devenu tige de la seconde famille de Saint-Omer aux armes *d'azur à la fasce d'or*. En 1359, Jehan de Saint-Omer, sire de Morbecque a pour armoires la fasce de Saint-Omer sur un champ semé de croix recroisettées (le sceau visible à la planche X n°54). En 1518 Charles de Saint-Omer, sire de Morbecque, scellait avec les armes pleines. »

La famille de Steelant portait : *de gueules à la fasce d'argent frettée d'azur*⁴⁴.

Une branche de cette famille porte des armoires différentes, il s'agit des descendants de Guillaume de Steelant pour les raisons décrites par Jean Jacques Gaillard⁴⁵ : « Guillaume de Steelant, seigneur de Wachtebeke, chambellan de Gui, comte de Flandre, bailli d'Ypres, fils de Baudouin, seigneur de Wachtebeke, gentilhomme près de la cour dudit comte et d'Adélaïde van Voormezele. Il assista en 1302, à la célèbre bataille des Éperons d'or, et se conduisit si bien durant cette journée qu'il fut sur le champ créé chevalier. [...] Le malheureux Gui lui délivra alors un diplôme par lequel il était octroyé, à lui et ses descendants, de prendre les armes de la ville de Courtrai. » Les armoires accordées à la ville de Courtrai par l'AR du 26 juillet 1939 sont : *d'argent au chevron de gueules à la bordure engrelée du même*⁴⁶.

41 *Ibidem*.

42 J.-B. RIETSTAP, *op. cit.*, t. 2, p. 918.

43 A. HERMAND et L. DESCHAMPS DE PAS, *Histoire sigillaire de la ville de Saint-Omer*, dans *Société des antiquaires de Morinie. Librairie archéologique de Victor Didron Saint-Germain*, t. 23, 1860, p. 23-29.

44 J.-J. GAILLARD, *Bruges et le Franc ou Leur magistrature et leur noblesse avec des données historiques et généalogiques sur chaque famille*, vol. I, Bruges, 1862, p.115.

45 *Ibidem*, p. 141.

46 M. SERVAIS, *Armorial des Provinces et des Communes de Belgique*, Bruxelles, 2002, p. 75.

4.2.3. Les quatre arrière-grands-parents maternels de Jacqueline de Liedekerke mère de Marie de Namur

Reprenons la suite de ce qu'écrit Goethals (voir supra) « [...] à côté de sa femme en l'église du Saint-Sauveur à Bruges, épouse en premières noces le 20 janvier 1498 à Lille, Jeanne de La Douve, dite de Nieukerke, décédée le 4 janvier 1515, fille de Jacques de La Douve, dit de Nieukerke, seigneur de Sainghin, de Lampré et de Pasquette Malet. De ce mariage sont issues deux filles : Jacqueline de Gavre, dite de Liedekerke, femme de Philippe de Namur seigneur de Trivières, fils de Antoine, seigneur du dit lieu et de Jeanne d'Ittre. Marguerite, abbesse de l'abbaye noble de Forest, décédée le 19 mai 1560. Elle fut inhumée sous une dalle de pierre où figuraient les quartiers suivants : Liedekerke, Moerbeke, Crane, Steelant, La Douve, Halewyn, Berlettes, Lannoy. »

Il nous reste à compléter la quatrième colonne dont nous connaissons déjà les quatre familles grâce à l'épithaphe de la sœur de Jacqueline de Liedekerke, abbesse de l'abbaye de Forest. Recherchons néanmoins d'autres sources pour les ascendants maternels de Jacqueline de Liedekerke, mère de Marie de Namur.

Félix Victor Goethals écrit : « La Douve portait *d'or à quatre chevrons de sable*. Jacques II de La Douve, dit de Nieukerke, mort le 18 juillet 1464 avait épousé Isabeau Ruebs, fille de Jean et de Isabeau de Halewyn, dame de Sainghin en Mélanthois, et de Lompré. Ils gisent à Sainghin, ils laissèrent : Jacques III de La Douve, dit de Nieukerke, seigneur de Sainghin en Mélanthois, et de Lompré, mort à Chypre en juillet 1484, qui avait épousé, en 1473, Pasquette Malet fille de Thomas, seigneur de Berlettes. Ils eurent une fille, Jeanne de La Douve, dite de Nieukerke, décédée le 14 janvier 1515. Elle se maria, le 20 juillet 1498, à Lille avec Jean de Liedekerke seigneur de Viersloho (sic)⁴⁷ ».

Nous trouvons dans le *Bulletin de la Commission historique du Département du Nord* les indications suivantes : Jacques III de La Douve, fils de Jacques II de La Douve mourut à Chypre au mois de Juillet 1484. Carpentier dit avoir trouvé en l'église de Sainghin cette épithaphe : « L'an mil quatre cens quatre vins quatre en julet en Chypres sur le sint chemins de Hierusalem, lieu parfait, Jacques de La Douve d'honneur dit de Neuf-église, seigneur de Sainghin rendit son esprit. Priez dius le créateur que son âme ait boen poursit. » Il avait épousé Pasquette Malet, fille de Thomas seigneur de Berlettes et de Jeanne de Lannoy. Malet de Berlettes portait, suivant Carpentier, *d'azur à l'écusson d'or, chargé au*

47 F. V. GOETHALS, *op.cit.*, p. 589-590.

premier canton d'une étoile d'argent. Pasquette vivait encore en 1507 ayant un fils qui portait le nom de son père⁴⁸.

À partir de ces données, nous pouvons établir la filiation imagée dans le tableau suivant.

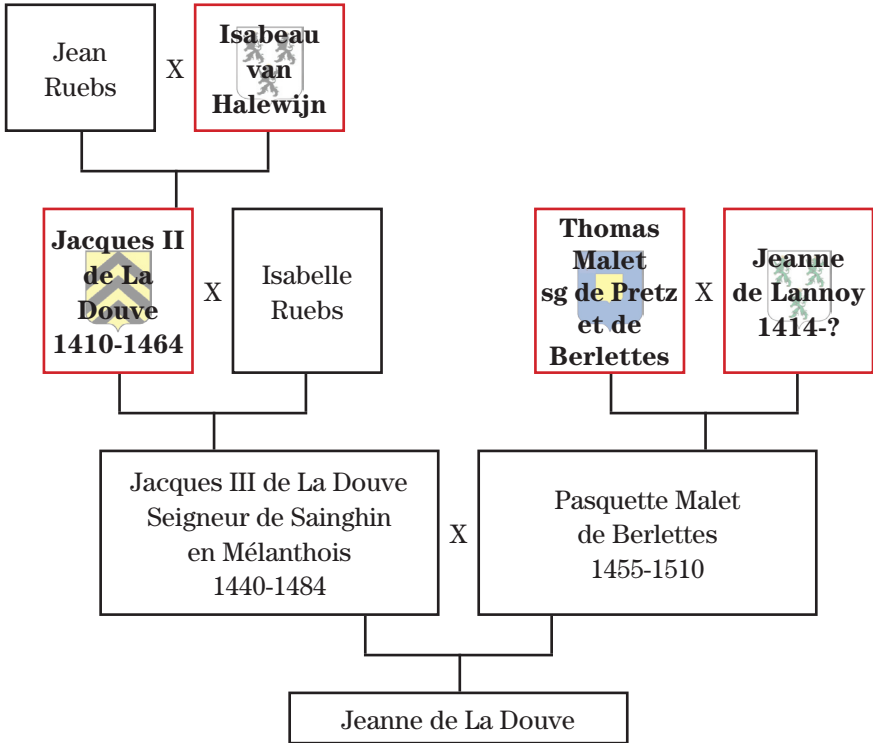


Tableau 4. Arrière-grands-parents maternels de Jacqueline de Liedekerke, mère de Marie de Namur.
En rouge, les familles dont les armoiries apparaissent sur la pierre tombale

Recherchons les armoiries des familles dont les noms sont encadrés dans le tableau.

D'après ce que nous voyons, ce sont les armoiries de la mère d'Isabelle de Ruebs qui figuraient sur le mausolée et non celles d'Isabelle. Il se peut que l'explication donnée par Albert Huart soit également valable ici (cf. note 31). Pourtant le nom Ruebs ou Reubs est repris dans l'Armorial de Rietstap et les armoiries de cette famille sont décrites

48 *Bulletin de la Commission historique du Département du Nord*, t. XXIV, Lille, 1900, p. 182.

comme suit : *d'or à la croix pattée alésée d'azur cantonnée de quatre crisettes de gueules*⁴⁹.

Les armoiries de la famille de La Douve sont : *d'or à quatre chevrons de sable* (cf. supra).

Le nom Hallewijn s'écrit de plusieurs manières, le « ij » souvent assimilé à un y. Le nom a également été francisé en Halluin. Pour José Douchamps il s'agit d'Halewyn dont les armoiries sont : *d'argent à trois lions de sable, armés et lampassés de gueules, couronnés d'or*⁵⁰.

Pour la famille d'Halluin, seigneur de Piennes, les armoiries décrites ci-dessus sont chargées en cœur des armoiries de Piennes et se lisent donc : *d'argent à trois lions de sable armés, lampassés de gueules et couronnés d'or, chargé en abîme d'un écusson d'azur à la fasce d'or, accompagnée de six billettes du même, 3 en chef et 3 en pointe*⁵¹.

Les armoiries des Malet de Berlettes se lisent : *d'azur à l'écusson d'or, chargé au premier canton d'une étoile d'argent* (cf supra).

Ces armoiries semblent bien présenter une double brisure. Les Wavrin portaient d'azur à l'écusson d'argent en abîme. Le changement de métal laisse penser qu'il pourrait s'agir de vassaux des Wavrin. Deux familles Malet de Coupigny et Malet de Berlettes portent les armoiries à l'écusson d'or. Berlettes est un lieu-dit de la municipalité de Hersin-Coupigny⁵².

Malet de Berlettes brise d'une étoile et les Malet de Coupigny brise d'un chef cousu de gueules à trois fermaux d'or posés 2,1.

Le manuscrit MS W 281 du Walters Art Museum de Baltimore est un livre d'heures à l'usage de Rome dont Thomas Malet de Berlettes et son épouse Jeanne de Lannoy furent propriétaires. Les armoiries de Thomas Malet de Berlettes, (*d'azur à l'écusson d'or en abîme chargé d'une étoile d'or*⁵³ *au premier canton*) apparaissent à neuf reprises aux folios 15r, 17r, 19r, 30v, 31r, 64r, 112r, 143r et 230r. Les armoiries des époux rassemblées dans un écu parti sont visibles aux folios 15r et 19r.

49 J.-B. RIETSTAP, *op. cit.*, t. II, 1861, p 630.

50 J. DOUXCHAMPS, *La noblesse ancienne. Catalogue belge avec blasonnement*, Wépion-Namur, 1996, p. 80.

51 L'Annonciation. *Les heures de Louis Halluin*, San Marino, Huntington Library, HM 117, fol. 37v.

52 P. FEUCHÈRE, *Contribution à l'origine des armoiries. L'écusson en abîme et ses brisures dans le Nord de la France au Moyen Âge*, Paris, 1948, p. 5-26.

53 Contrairement à ce que l'on peut lire à plusieurs endroits. L'enlumineur s'est sans doute laissé aller à plus d'or !

Les armoiries de Jeanne de Lannoy apparaissent une seule fois au folio 112r.⁵⁴

Les armoiries de la famille de Lannoy sont ⁵⁵ *d'argent à trois lions de sinople posés 2, 1 armés et lampassés de gueules, couronnés d'or.*

5. Conclusion

Le dernier tableau représente la pierre tombale de Marie de Namur, le monument apparaît comme jamais il n'a été vu dans la collégiale : l'épithaphe, dont les dates sont corrigées, est accostée des 16 quartiers avec métaux et émaux héraldiques, et l'orthographe des noms de famille est celle qu'on trouve le plus fréquemment dans les sources consultées.

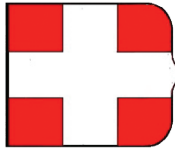
54 Remerciements à Dominique Vanwijnsberghe de l'IRPA pour cette information.

55 J. DOUXCHAMPS, *op.cit.*, p. 103. Voir n. 44.

**Mariae Namurcae claris natalibus
 ortae, et antiquis majorum comi-
 tum Namurcorum stemmatibus or-
 natae summis animi, corporis et
 fortunae bonis donatae, cum in
 puellari aetate transegisset annos
 XVIII in matrimonio cum nobilis-
 simo atz prestantissimo viro Ja-
 cobo ab Hamaide Cherenae domino
 V, in viduitate XXXVI, ex hac vita
 mortali inimmortalem translatae,
 in atri carissimae filius amantissi-
 mus Carolus hujus urbis praefectus
 R.I.P
 Vixit ann. LIX mens.X
 dies VI obiit pridie nonas maii
 an CIO IO XXC III**



Namur



Savoie



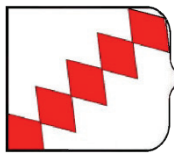
Barbençon



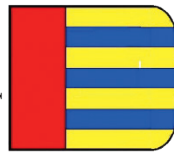
Roisin



Ittre



Bousies

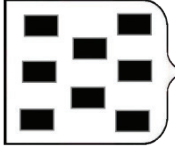


Ophem

Utterlimminghe



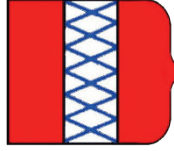
Liedekerke



Crane



Moerbecke



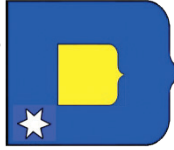
Steelant



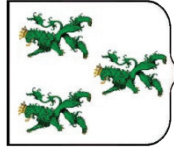
La Douve



Halewijn



Berlettes



Lannoy

Tableau 5. Reconstitution de la pierre funéraire de Marie de Namur

